

INFO CANTINE 2023-2024

Viens visiter la cantine de ton école !

Tout au long de l'année nous allons mijoter des repas selon tes goûts avec des aliments ultras énergisants !
Mets santsés, colorés et «végé» tel est le secret pour bien rassasier ta faim !
On se donne rendez-vous avec grand plaisir fin août 2023 !
Nous avons très hâte de te voir !



Qu'est ce que vous devez savoir cette année ?

Les prix ont changé et la couleur des coupons-repas aussi

Coupon-repas bleu 6,50 \$	Coupon-repas rouge 7,75 \$	Coupon-repas vert 8,25 \$
1 repas chaud ou froid (L'assiette seulement)	1 repas chaud ou froid et 2 articles différents	1 repas chaud ou froid et 3 articles différents
Choix d'articles: Soupe, dessert, boisson (lait, jus, eau contenant tétrapack)		

Les procédures pour un repas à la cantine



Voici un petit rafraîchissement :

- . Chaque matin l'élève commande son repas dans la classe.
- . Il choisit entre le repas chaud du jour ou l'un des deux choix de repas froids.
- . Le mode de paiement est en argent comptant, chèque ou avec un coupon-repas.
- . Les coupons-repas sont vendus à la cantine dès l'ouverture à 7h am.
- . Vous pouvez payer vos coupons-repas en **argent**, par **chèque au nom de Jardin culinaire** en date du jour même ou **virement bancaire**.
- . Le nom de l'élève ainsi que le groupe doivent être indiqués sur le chèque.

Information pour un virement bancaire :

jardin.culinaire2000@gmail.com

Question : inscrire le nom de l'école ex. : fontainebleau

Réponse : ecole1 (écrire en minuscule et pas d'accent)

- . L'achat des coupons peut se faire à partir de l'ouverture de la cantine dès 7h.
- . Pour la procédure de commande du préscolaire voir les feuilles annexées.

La politique de Jardin culinaire :



- . Nous pouvons dépanner votre enfant en lui offrant un repas complet en crédit.
- . Nous accordons un seul crédit.
- . Il n'est pas possible d'accorder un deuxième si le montant n'est pas acquitté.
- . Nous vous invitons à transmettre le message à votre enfant.

Bonne rentrée scolaire 2023-2024 !



